l'amélioration de la santé publique, à l'assurance maladie, maternité, invalidité et décès, au financement de la sécurité sociale à Mayotte et à la caisse de sécurité sociale de Mayotte ".

#### Section 2: Autres dispositions d'adaptation

### \_. 5524-10 LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 63

■ Legif. ■ Plan Jp.C.Cass. Dp.Appel ■ Jp.Admin. Jurical

Un décret en Conseil d'Etat apporte aux dispositions du titre II du livre IV, relatives à l'indemnisation des travailleurs privés d'emploi, les adaptations nécessaires à leur application en Guadeloupe, en Guyane, en Martinique, à Mayotte, à La Réunion, à Saint-Barthélemy, à Saint-Martin et à Saint-Pierre-et-Miquelon.

## Titre III : Mesures de coordination avec les autres collectivités ultramarines

### Chapitre unique.

L. 5531-1 LOI n'2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 63

■ Legif = Plan ... In C Cass ... In Appel ... In Admin ... Jurica

Pôle emploi peut exercer ses missions à Wallis et Futuna et dans les Terres australes et antarctiques françaises.

# Sixième partie : La formation professionnelle tout au long de la vie

p.886 Code du travai